

Le 27 janvier 2006

PAR COURRIEL

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à la modification de certaines conditions de services d'Hydro-Québec
liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents**
Dossier Régie : R-3535-2004
Fédération québécoise des Municipalités
Notre dossier : FQMQ.47705

Madame la Secrétaire,

Faisant suite à notre conversation de ce jour, la FQM vous confirme qu'elle a été informée, aujourd'hui, par la ministre des Affaires municipales qu'une réunion de travail concernant le pacte fiscal a été planifiée, en date du 3 février au matin, avec le ministre des Finances à laquelle Messieurs Lessard et Latulippe devront assister.

En conséquence, la FQM demande à la Régie de l'énergie s'il était possible à cette dernière de permettre à la FQM de présenter sa preuve à la suite du Distributeur dès le 2 février prochain. La FQM tient aussi à vous informer que lors de discussions avec Me Turmel, procureur de la FCEI, ce dernier nous a assuré que cette dernière est en mesure de présenter sa preuve dès 8h30 le 3 février et qu'en conséquence le changement d'horaire ne lui causait aucun préjudice.

Vous remerciant de votre habituelle collaboration, veuillez accepter, Madame la secrétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Lapointe Rosenstein, S.E.N.C.R.L.

Par : 

Alexandre Sirois-Trahan
Téléphone : (514) 925-6375
Télécopieur : (514) 925-5075
alexandre.siroistrahan@lapointerosenstein.com

AST/ha

p.j.

c.c. M^e Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec
Les intervenants